



## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 10 juillet 2014

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni :  
**Le jeudi 10 juillet 2014 à 19 heures 45.**

**Présents :** Didier Debrabant, Charles Autréaux, Virginie Dumoulin, Noël Delleaux, Gérald Derebreu, Gérard Druelle, Mireille Dupire, Bénédicte Dzikowski, Marcelle Ghaye, Thierry Guyonn et, Méhdi Hamida, Jean-Marie Lalou, Jacques-Anthony Vienne.

**Absents excusés :** Edith Glasse, Jean-Marc Lefebvre.

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 3 juin 2014. Celui-ci est validé.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

### **Ordre du jour :**

- 1) Délibération pour la mise en place d'un service de crèche de territoire à Villereau,
- 2) Délibération Contrats d'Avenir,
- 3) Délibération tarifs restauration scolaire et garderie,
- 4) Point sur les Nouvelles Activités Périscolaires (Délibération),
- 5) Achat panneau d'affichage électronique multilignes,
- 6) Préparation du 14 juillet,
- 7) Bilan ducasse,
- 8) Tour de table et questions diverses des Conseillers Municipaux.

### **1 - Délibération pour la mise en place d'un service de crèche de territoire à Villereau :**

La commune de Villereau Herbignies souhaite créer une crèche. Elle a proposé à plusieurs communes de s'associer pour la réalisation de ce projet. Le conseil municipal précédent a déjà pris deux délibérations approuvant cette création. Une réunion s'est tenue en mairie de Villereau le 10 juin 2014 à 19 heures pour recevoir les porteurs de projet. Au terme de cette réunion l'ensemble du « collectif » s'est accordé pour choisir le projet de Madame Lacaille. Monsieur le Maire propose au conseil de valider ce choix.

Résultat du Vote : 10 voix pour, 3 abstentions.

### **2 - Délibération pour la mise en place de 2 Contrats d'Avenir :**

Monsieur le Maire propose que la commune demande auprès des services de Pôle Emploi l'obtention de deux postes CAE (Contrat Avenir Emploi). Le coût de ces postes est pris en charge à 75 % par l'état. Le travail demandé aura pour l'essentiel deux objectifs : l'animation du « péri-scolaire » et la surveillance de la cantine mais également le nettoyage des espaces publics.

Les contrats débuteraient le 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour une durée maximale de 3 ans chacun. La durée moyenne de travail hebdomadaire serait de 24 heures.

Monsieur le Maire et les membres de la commission « personnel » proposent deux candidates : Mesdemoiselles Laura Bilot et Angélique Canion.

Résultat du Vote : 13 voix pour

Le contrat CAE de Mademoiselle Émeline Halatre se termine le 31 août 2014. La commission « personnel » propose le non renouvellement de son contrat et le financement d'un stage BAFA (Brevet Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Monsieur le Maire propose donc le non renouvellement du contrat de Mademoiselle Émeline Halatre et le financement d'un stage BAFA

Résultat du Vote : 13 voix pour

### **3 - Délibération tarifs restauration scolaire et garderie :**

Monsieur le Maire indique que la société de livraison des repas pour la cantine (Société API) augmentera le prix du repas qui passera de 2,82€ à 2,87€. Pour l'année scolaire 2013/2014, le prix du billet de cantine était de 3,35€. Monsieur le Maire propose que la commune supporte l'augmentation sans la répercuter. Le prix du billet de cantine sera maintenu à 3 euros 35. Vote à l'unanimité.

### **4 - Point sur les Nouvelles Activités Périscolaires (Délibération) :**

Noël Delleaux présente au Conseil le travail réalisé pour la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires).

Le comité de pilotage s'est réuni deux fois : de 16 personnes présentes il est passé à 28 personnes pour la seconde rencontre. Le comité a mis en place un « Projet éducatif territorial » (PEDT). Différentes propositions d'ateliers ont été recensées autour de quatre axes : art et culture, sport et jeu, art de vivre et traditions et défis du futur (atelier bande dessinée, atelier lecture-conte pour les petits, ateliers sports, atelier danse...). Ces ateliers seront animés par des bénévoles et par le personnel communal mis à disposition. Ils sont en nombre suffisant pour répondre aux besoins des différents niveaux. Ils seront proposés pour des périodes d'environ 7 semaines (entre deux périodes de vacances scolaires).

Même si nous ne pouvons pas nous appuyer sur un « centre de loisir sans hébergement » pour bénéficier de l'aide de la CA. Nous devrions, si nous sommes éligibles, pouvoir bénéficier de financements car le PEDT a été déposé.

- Fond d'amorçage de 50,00 € + 40,00 € par enfant la 1<sup>ère</sup> année:

Nous aurons un dossier complémentaire à déposer pour le 15 septembre.

Madame la Directrice de l'école et les enseignants nous ont apporté un concours précieux pour la mise en place de ce projet. Ils interviendront pour deux études dirigées le mardi et le jeudi et pour le temps des APC (soutien-aide personnalisée). Malika gèrera les « présences » et assurera éventuellement des remplacements.

Le comité a établi un règlement intérieur.

Monsieur le Maire propose que le coût par séance soit fixé à 0,50 euros et à 0,25 euros à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

Charles Autréaux regrette ce nouveau dispositif dès lors qu'il « appelle » un financement par les familles marque un tournant dans le principe de laïcité propre à Jules Ferry. Il aurait été souhaitable que la gratuité des activités permette l'égalité d'accès à la culture pour tous.

La proposition de Monsieur le Maire est votée à l'unanimité.

Résultat du Vote : 13 voix pour

## **5 - Achat panneau d'affichage électronique multi-lignes :**

Monsieur le Maire souhaite qu'une consultation soit réalisée pour la mise en place d'un panneau d'affichage électronique (positionnement au centre du village).

## **6 - Préparation du 14 juillet :**

Un tract a été distribué dans toutes les boîtes. La cérémonie aura lieu au monument à 10 heures 30 à Jolimetz à 11 heures à Potelle. Bénédicte informe qu'un pique-nique est proposé aux « habitants », la mairie fournira l'apéritif et le fonctionnement du barbecue. L'après-midi divers jeux seront proposés. Monsieur Rigaut se propose d'organiser des promenades en calèche.

## **7 - Bilan ducasse :**

- samedi 21 juin :

- 270 participants pour la course à vélo du samedi après-midi.  
- 180 à 200 spectateurs ont assisté au concert financé par la CCPM. Le bénéfice de la buvette est revenu à l'AEJ.

- dimanche 22 juin :

- 96 exposants se sont installés pour la brocante.  
- 14 équipes ont participé au tournoi du tennis de table.  
- 50 à 60 personnes ont assisté au concert de l'harmonie.

- lundi 23 juin :

- Des tickets pour les manèges ont été offerts aux enfants pour un montant global de 1000 € -  
- 12 équipes ont disputé le tournoi de pétanque. La buvette a été tenue par le « café du village ». Bénédicte Dzikowski propose un tableau afin que chaque conseiller puisse donner ses remarques pour l'organisation de la prochaine ducasse.

## **8 - Tour de table et questions diverses des Conseillers Municipaux.**

### **Monsieur le Maire :**

- va rédiger un arrêté municipal visant à rappeler les règles concernant la vitesse, le stationnement et l'entretien des haies. Proposition d'un « courrier-citoyen ».

Dans l'urgence la commune va réaliser un « passage » pour l'entretien des haies des secteurs les plus à risques.

- informe que les trois communes de Potelle, Raucourt et Locquignol ont versé leur participation pour la prise en charge d'une partie du coût de fonctionnement de l'école.

- informe qu'une commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique s'est réunie à la salle Arthur André. Il a été constaté que les extincteurs ne sont plus aux normes : ils sont tous à changer (plus de 10 ans). L'alarme est à vérifier, il y aurait nécessité d'installer une porte coupe-feu au niveau du local de rangement. Obligation de former le personnel pour l'utilisation des extincteurs.

La commission a émis un avis favorable pour l'utilisation de la salle. Les différentes remarques devront être rectifiées dans les délais les plus brefs, la responsabilité du Maire étant engagée.

**Marcelle Ghaye :**

- remercie Mireille Dupire qui va relancer un club-volley-loisir avec un comité renouvelé.
- souhaite l'agrandissement du cimetière ainsi que la mise en place d'une procédure pour la réutilisation des tombes abandonnées.
- souhaite la restauration du caveau provisoire se trouvant sous le calvaire (restauration à envisager avec les agents communaux).
- informe de la mise en place d'un logiciel destiné au fonctionnement du cimetière.
- informe que Monsieur Lesur souhaite poursuivre ses recherches sur notre village.
- s'inquiète de la cabine téléphonique dégradée ainsi que de la porte du défibrillateur.

**Bénédicte Dzikowski :**

- souhaite que la commune puisse mettre à l'honneur les jeunes du village ayant réussi leur bac dans l'année.
- Informe qu'un riverain souhaite que les fenêtres de la maison Pépin soient murées.

**Gérard Druelle :**

- informe qu'il a contacté le Délégué militaire Départemental pour faire venir un détachement pour les cérémonies du 11 novembre. Sa demande a fait l'objet d'une réponse sérieuse et détaillée. Un trop grand nombre de demandes (en raison des manifestations de commémorations des deux guerres mondiales) ne permet pas de répondre favorablement. Seules les « activités labellisés » sont prioritaires.

**Méhdi Hamida :**

- souhaiterait que comme à Potelle nous réalisions une banderole mettant à l'honneur notre blason.

**Noël Delleaux :**

- informe que le transfert de la classe à l'étage a été réalisé. Une classe « pupitre-informatique » va être mise en place : peinture-rideaux...

**Jacques-Anthony Vienne :**

-informe qu'il a participé à la première réunion de la commission finances de la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

**Le MAIRE**  
Didier DEBRABANT

**Le prochain Conseil Municipal est fixé au**  
**JEUDI 28 août 2014 à 19 heures 45**